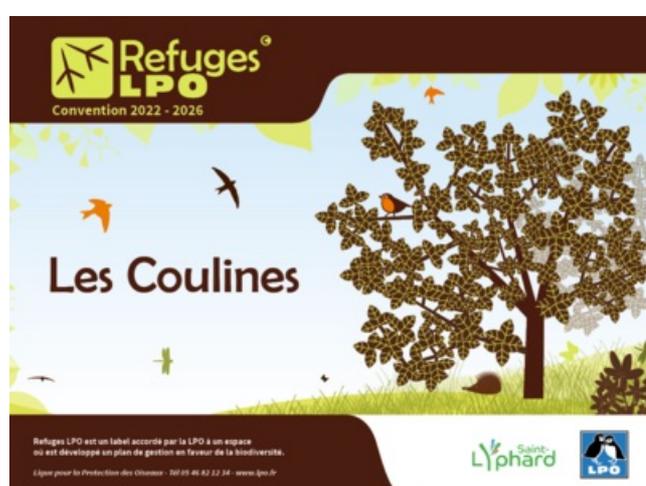


Le Refuge LPO

L'urgence climatique est bien là. Depuis le début du mandat, et à l'échelle de notre commune, les élus se sont engagés dans plusieurs démarches visant à valoriser notre patrimoine naturel, dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale et du label 3 fleurs, et à entretenir nos espaces verts de manière respectueuse de l'environnement. Le 14 avril 2022, les élus ont signé une convention avec la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) pour la création d'un refuge protégé qui permettra d'étudier la biodiversité tout en la préservant grâce à un plan de gestion unique.



La démarche Refuge@LPO Collectivité consiste en un partenariat professionnalisé entre la commune de Saint-Lyphard et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique pour une durée de cinq ans. Le partenariat signé en mai 2022 est effectif jusqu'en décembre 2026.

La mise en Refuge@ LPO de l'Espace Coulines correspond à un engagement moral de la commune, qui y interdit la chasse et la pêche, y crée des conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore sauvage, préserve le site de toutes formes de pollutions (non utilisation de produits phytosanitaires, etc.) et s'engage à réduire son impact sur l'environnement.

Cette mise en Refuge s'inscrit dans une volonté plus large de la commune d'améliorer les connaissances naturalistes sur son périmètre, de contribuer à la protection des espèces qui s'y trouvent et de sensibiliser le public aux actions favorables à la biodiversité. Ainsi, la salle municipale des Coulines représente un lieu d'accueil et de rencontre, permettant la mise en place d'actions concrètes pour la biodiversité tout en servant de vitrine pour les différents publics qui peuvent s'y rendre.

Notre Refuge LPO

Notre Refuge LPO, nommé « Les Coulines » est un terrain sur lequel la mairie s'engage volontairement à préserver et protéger la nature au sens large : la faune et la flore sauvages, le sol, l'environnement, etc.

Le but de créer un maillage de terrains sur le territoire où la nature est préservée. Ainsi, les particuliers qui disposent d'un jardin ou d'un balcon peuvent aussi créer leur Refuge.

Un diagnostic précis des enjeux écologiques

La première phase a consisté, en lien avec la LPO, à la réalisation d'études approfondies sur le terrain, dans le but d'établir un diagnostic précis de l'état de la biodiversité. Un plan de gestion sera proposé afin de répondre au mieux aux enjeux environnementaux. Par là, il s'agit de mettre en place des procédés et des aménagements permettant l'épanouissement et le développement des espèces animales et végétales repérées sur les lieux.

Une démarche d'éducation à l'environnement

Le Refuge est un endroit protégé qui ne sera pas ouvert au public. Toutefois, **des ateliers de découverte de la faune et de la flore présente sur les lieux et des visites guidées seront proposés aux habitants** (voir dans la colonne ci-contre). Certains ateliers pourront se dérouler la nuit, pour découvrir les espèces nocturnes qui éliront domicile sur le terrain. Vous serez alors invités à chausser vos plus belles bottes pour découvrir ce petit monde qui nous entoure.

Des actions pédagogiques à destination des publics scolaires seront aussi proposées.

Restitution du rapport d'inventaire faune et flore le 27 février 2023





Lancez-vous aussi dans l'aventure !

Les particuliers qui disposent d'un jardin ou d'un balcon peuvent aussi créer leur Refuge. Si vous souhaitez vous lancer dans cette expérimentation, vous pouvez contacter l'association LPO :

> 05 46 82 12 31

> refuges@lpo.fr

En agissant à votre échelle, vous contribuez par votre engagement à réduire le déclin de la biodiversité !



HOTEL DE VILLE DE SAINT-LYPHARD

1, rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

 02 40 91 41 08

